



Nouméa, le

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DIRECTION
DU DEVELOPPEMENT RURAL**

**SERVICE D'APPUI TECHNIQUE
ET DE CONSEIL DE GESTION**

**Département de la Sylviculture
et des Sites Dégradés**

n° 6020 - / SATEG/DSSD

Objet : * feu de brousse du vendredi 22 août 2008 à « Netcha »

***Compte rendu de Jean-François DARMAND,
Technicien forestier du DSSD***

Réf. : * visite de terrain du lundi 25 août en compagnie de Ch. Harbulot
* informations recueillies auprès de M Jean responsable de
la brigade des pompiers de la commune du Mont-Dore

P.-J. : * 1 carte au 1 / 25 000
* 1 orthophotoplan à l'échelle 1 / 10 000
* 3 pages annexes de photos du sinistre

Dans l'après-midi du vendredi 22 août vers 14h, un feu de brousse s'est déclaré dans les environs du lieu-dit « Netcha » dans le chantier de coupe de attribué à la SEFPM. Le présent compte-rendu rédigé grâce aux informations obtenues auprès de M JEAN de la brigade des pompiers de la commune du Mont-Dore, expose la chronologie des événements et évalue les dommages causés par cet incendie.

LA CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS

L'incendie est parti d'un dépôt de résidus de pins stockés au bord de la route municipale de Yaté, à environ 2 km au nord du lieu-dit « Netcha ». Ces résidus proviennent du façonnage des bois ronds de service réalisé par la SEFPM et sont entreposés en bord de route au profit de M JOLLY pour sa production commerciale de copeaux.

C'est un automobiliste qui a donné l'alerte et dès ce moment 14 pompiers des communes du Mont-Dore, Nouméa et Dumbéa ont convergé sur les lieux pour circonscrire l'incendie. Ils disposaient de 4 camions citernes et de l'appui d'un hélicoptère bombardier d'eau. Une fois assurés que l'incendie ne menaçait plus les installations de Netcha et les plantations forestières, les pompiers ont quitté les lieux vers 22h.

Le samedi leurs confrères de la brigade de Païta sont venus les renforcer. Ils ont opéré de 6h à 18h avec l'appui cette fois de 3 hélicoptères bombardiers d'eau.

Le dimanche, seules les brigades des pompiers du Mont-Dore et de Païta sont restées. Elles ont été aidées dans leurs tâches par une dizaine de volontaires de la commune de Yaté, encadré par leur maire, M Etienne OUETCHO. Ils ont travaillé de 6h à 14h jusqu'à l'arrivée de la pluie.

L'EVALUATION DES DEGATS (cf. cartes)

Le lundi 25 août avec Ch. Harbulot, nous avons relevé au GPS les dégâts dus à l'incendie et avons constaté que ce feu :

- n'a pas atteint les 82 ha de plantations forestières de la province Sud,
- a endommagé 15 ha de régénérations naturelles de pins attribués prioritairement à la SFPM et ensuite à M JOLLY pour leurs productions respectives de bois ronds de service et de copeaux,
- et dévasté 82 ha de broussaille et de végétation des milieux temporairement hydromorphes.

Par ailleurs il faut noter que la SEFPM avait fini le débusquage et le façonnage des tiges de pins sur ce chantier et qu'elle n'a eu à déplorer aucun produit détruit par le feu.

Ce n'est pas le cas de M JOLLY qui n'a pas su s'organiser pour profiter des dépôts de résidus de pins fraîchement abandonnés en bord de route à son attention et donc très facilement accessibles. Je l'avais pourtant personnellement informé au téléphone de ces opportunités.

Le feu s'étant approché très près du site de Netcha, notre service devrait prendre attache avec la DENV afin d'étudier l'opportunité d'installer un pare-feu protégeant les farés et les locaux du gardien à l'accueil.

OBSERVATIONS

Le succès de la préservation des plantations forestières revient principalement aux intervenants de terrain et à la concentration des moyens mis en œuvre. Il faut néanmoins remarquer que le relief plat de la zone, l'accès immédiat à la ressource en eau pour les hélicoptères bombardiers et un réseau de pistes carrossables et de pare-feux entretenus chaque année ont rendu leur travail plus efficient et moins pénible.

Je constate enfin que la DDR n'a pas été alertée de cet incendie qui menaçait directement nos plantations. Notre service devrait rétablir les liens avec tous les acteurs de la prévention contre les incendies de forêts.

CONCLUSION

Il semble que les investissements sylvicoles de la province Sud dans la région commencent à sensibiliser une partie des habitants de la commune de Yaté. Le samedi, Monsieur le maire a tenu à apporter des victuailles aux pompiers puis à revenir le lendemain avec une équipe de volontaires bien décidés à défendre les intérêts de la communauté sur le terrain.

Au vue de nos observations, M Jean, Ch. Harbulot et moi, penchons pour un acte de nuisance délibéré mais ce sera à l'enquête de gendarmerie d'établir l'origine intentionnelle ou non de cet incendie.

Le technicien forestier
J-F DARMAND